

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2016

Volume XVII

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

L'AFFAIRE DES MISTRAL RUSSES

PAR

OLEG KOBTZEFF (*)

Quel sens donner à cette affaire que la presse a retenu sous le nom d'« affaire des Mistral » ? La comparaison avec l'affaire des frégates israéliennes de Cherbourg pourrait être tentante si cet incident datant de 1969 n'était si différent. Le seul point commun est l'interruption d'une vente de bâtiments français à la suite d'une guerre entre le pays-client et ses voisins.

L'« affaire des Mistral » sera-t-elle oubliée comme cette anecdote de 1969 ? Vaut-elle même qu'on se soit penché dessus avec autant d'intérêt qu'ici ? Ou bien est-elle symptomatique d'un moment de l'évolution des relations diplomatiques entre Paris et Moscou ?

PREMIERS CONTACTS

L'histoire commencerait en octobre 2008, au cours du salon Euronaval, lorsque des visiteurs russes, dont le chef d'état-major de la marine, l'amiral Vladimir Vysotskij (1), s'approchent du stand de la Direction des constructions navales et des services et systèmes (DNCS), qui présente ses nouveaux bâtiments de commandement et de projection (BPC) (2). « *Ce navire m'intéresse* », aurait alors déclaré l'amiral russe, selon *Le Nouvel Observateur* (3). Ces Russes étaient-ils déjà renseignés en détail sur ces remarquables navires amphibies modulaires que sont les bâtiments de classe « Mistral » ou les découvrirent-ils en parcourant les étals des exposants ? Toujours est-il que, plus tard, en visite à Toulon, l'amiral Vysotskij observe un BPC de classe « Mistral » à la manœuvre et exprime à nouveau son enthousiasme (4).

(*) Maître de conférences à l'American University of Paris (France).

(1) Sauf pour l'orthographe du nom du chef de l'Etat russe, la méthode de transcription des mots russes utilisée ici est celle des universités françaises spécialisées.

(2) Guillaume BELAN, « La Russie s'intéresse au BPC Mistral ». *TTU Online*, 5 nov. 2008, disponible sur le site www.ttu.fr/la-russie-sinteresse-au-bpc-mistral/. Cf. également l'analyse de l'Agence Tass, « История спора о передаче 'Мистралей' России. Досье. », 4 sept. 2014, disponible à l'adresse tass.ru/info/1420051. Toutes les sources électroniques indiquées dans l'article ont été consultées le 16 novembre 2015.

(3) Vincent JAUVERT, « Mistral : comment Sarkozy et Fillon ont cédé aux exigences russes », *L'OBS - Enquête*, 18 août 2014, disponible à l'adresse tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20140806.OBS5698/mistral-enquete-sur-un-contrat-qui-derange.html.

(4) « La coopération navale franco-russe », *Marine & Océans*, 19 juil. 2010, disponible sur le site Internet www.marine-oceans.com/marines-du-monde/51-la-cooperation-navale-franco-russe.

Le magazine *Mers et Océans* complète cette version en rapportant un autre point de vue sur l'origine de l'affaire (5). Cette dernière se situerait à Vladivostok, au cours du même été 2008. Là, les délégations des marines russe et française, de l'US Navy et de la Royal Navy britannique sont réunies afin de préparer l'exercice conjoint annuel « Frukus » devant se dérouler cette année en août et pour la première fois dans le Pacifique Nord. Cependant, lorsque se déclenche la guerre russo-géorgienne, les marines britannique et américaine se retirent de « Frukus 2008 » et l'exercice est annulé. La marine nationale française, elle, garde le contact avec la marine russe.

On se souviendra de l'attitude conciliatrice – que d'aucuns ont pu qualifier de complaisante – manifestée à l'époque par le président Sarkozy et son gouvernement vis-à-vis du président russe Medvedev. Une part importante des représentants de la majorité au pouvoir en France à cette époque, à commencer par le chef de l'Etat et son Premier ministre, refuse de rompre les ponts avec la Russie, y compris Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, et surtout Hervé Morin, ministre de la Défense, qui, selon ses déclarations au *Nouvel Observateur* en 2014, serait l'initiateur du projet de vente des Mistral : « *Oui, c'est moi qui ai lancé l'affaire et je ne regrette rien.* » (6) Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes en 2008, expose que « *malgré la guerre en Géorgie, Sarkozy avait décidé de miser à fond sur une détente avec Moscou* » car il croyait à la possibilité de dompter une Russie dirigée par un Medvedev apparemment libéral (7). Cette apparence n'était pas entièrement trompeuse et l'ex-futur Président et Premier ministre de l'époque, Vladimir Poutine, devait encore tenir compte de la faction libérale entourant le chef de l'Etat russe, ce que négligeaient tant de commentateurs. Plusieurs dirigeants français en 2008 et 2009, y compris le Président et le Premier ministre, eux, allant à contre-courant des médias et de la plupart de leurs homologues occidentaux, selon Pierre Lellouche, « *voulaient retrouver l'esprit de l'alliance franco-russe de 1892. D'autant qu'il fallait rattraper un grand retard sur le marché russe, où les Allemands et les Italiens étaient très loin devant nous* » (8).

Dans le Pacifique, « Frukus 2008 » fut remplacé par un exercice bilatéral franco-russe et la frégate *Vendémiaire* fut accueillie triomphalement à Vladivostok (9). Selon la revue *Marine et Océans*, « *Ce geste, qui a profondément marqué la marine russe, non seulement à Vladivostok mais également à Moscou, a sans nul doute ouvert une période de grâce dans la coopération navale franco-russe. Celle-ci trouvera, quelques mois plus tard, une nouvelle occasion de se concrétiser, dans le cadre de la lutte contre*

(5) *Id.*

(6) Vincent JAUVERT, *op. cit.*

(7) *Id.*

(8) *Id.*

(9) « La coopération navale franco-russe », *op. cit.*

la piraterie. » (10) Malgré de sérieuses réticences au sein de l'amirauté française et du gouvernement français (11), cette atmosphère était évidemment un terreau fertile pour l'exportation vers la Russie de navires de type « Mistral ».

Les premiers contacts sur ce sujet semblent avoir été pris vers avril 2009, à la suite des déclarations du ministre de la Défense russe, Anatolij Serdjukov selon lesquelles sa marine avait besoin à court terme de plusieurs bâtiments amphibies (12). Dès le mois d'août, la presse russe annonçait déjà que le chef d'état-major des forces armées russes, le général d'armée Nikolaj Makarov, exprimait le désir d'acheter des BPC français (13).

En novembre 2009, sur invitation officielle, le Mistral, celui qui a donné son nom à sa classe, accoste à Saint-Pétersbourg, le long du quai du Lieutenant Schmidt, presque en plein centre-ville. Cette visite, selon les témoignages que nous avons recueillis et selon la presse russe de l'époque, fit sensation (14). L'entrée dans l'estuaire de la Neva d'un navire de guerre étranger de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) – la France ayant rejoint le commandement intégré en avril –, même 18 ans après la fin de la Guerre froide, était un événement. Il se transforma très vite en opération de séduction. Passés les premiers moments de surprise, le Mistral allait devoir faire ses preuves de manière plus convaincante que le BCP hollandais Johan de Witt venu précédemment en Russie (15). Le bâtiment français emporta l'admiration des marins russes, surtout en raison de sa manœuvrabilité exceptionnelle.

On se mit aussitôt à discuter de l'achat possible par la marine russe d'une unité construite en France et de trois unités construites sous licence en Russie. C'est dans ce but qu'en décembre 2009 une délégation française se rendit en secret en Russie pour y entamer des pourparlers – qui ne commencèrent officiellement qu'en mars 2010. L'unanimité sur le bien-fondé de ces négociations ne s'est pas faite aussitôt. Cette première délégation française était composée pour moitié de spécialistes des relations extérieures de la Marine nationale, plutôt optimistes, et pour moitié d'industriels, plutôt méfiants. Il faut se rendre compte qu'à ce moment-là nous ne sommes qu'à peine plus d'un an après la brève guerre entre la Russie et la Géorgie et que de nombreux partenaires de la France au sein de l'OTAN exprimaient depuis des mois un mécontentement qui se fera entendre au cours des quatre années à venir, mécontentement auquel il faut ajouter les divergences internes – déjà mentionnées ici – au sein des instances dirigeantes françaises militaires et civiles (16). Les doutes

(10) *Id.*

(11) Vincent JAUVERT, *op. cit.*

(12) « La coopération navale franco-russe », *op. cit.*

(13) « Генштаб подтвердил планы закупки французского вертолетоносца », *Lenta.ru*, 26 août 2009, disponible sur le site Internet lenta.ru/news/2009/08/26/ship/.

(14) *Cf.* également « La coopération navale franco-russe », *op. cit.*

(15) *Id.*

(16) Vincent JAUVERT, *op. cit.*

de la partie russe peuvent se comprendre encore plus aisément : pourquoi confier à des prestataires étrangers une tâche que les chantiers navals russes pourraient réaliser eux-mêmes ?

Cependant, l'atmosphère se réchauffa au cours de ces premières discussions. Si on peut comprendre l'intérêt pour la France à décrocher un marché de plusieurs centaines de millions d'euros et créateur d'un nombre substantiel d'emplois au moment où la politique de relance de l'économie du président Sarkozy se faisait nettement keynésienne et que le carnet de commandes des chantiers navals de Saint-Nazaire était vide (17), ce que la partie russe pensait y gagner est beaucoup plus difficile à cerner, à moins que ce ne soit vraiment la qualité du Mistral qui l'explique. Nous y reviendrons.

OPPOSITIONS A LA VENTE.

UN APPEL D'OFFRES... GAGNÉ D'AVANCE PAR LA FRANCE

Cependant, au cours des mois suivants, les négociations se heurtèrent à des obstacles. En Occident, le gouvernement du président Sarkozy éprouvait la pression croissante exercée par les gouvernements des Etats-Unis et d'autres alliés de l'OTAN, surtout des pays de la Baltique.

Le gouvernement français essayait de rassurer ses alliés en promettant que les BCP de la classe « Mistral » ne seraient livrés ni avec la technologie de pointe, ni avec l'armement interdits d'exportation par les règlements de l'OTAN. Dans sa déclaration du 26 octobre 2010 – le jour même de l'annonce du lancement de l'appel d'offres russe –, la DCNS précisa que, dans le cas d'une vente éventuelle, le BPC pourrait être vendu sans restriction par rapport au produit actuel, lequel n'incluait pas de système d'armes, c'est-à-dire que les « Mistral » seraient vendus à la Russie sans le SENIT 9, système exploitation navale d'information tactique que l'OTAN n'était pas prêt à partager avec la Russie (18).

Le 25 octobre 2010, Pierre Legros, directeur de DCNS, déclarait que la France n'était pas opposée à un certain transfert de technologie, en ajoutant : « *ce sera un navire doté des mêmes systèmes que les navires de la Marine française. Il n'y a aucune restriction.* » (19)

Les scrupules russes peuvent se comprendre encore plus aisément. Dès les premiers contacts, les anciens chantiers navals Baltijskij, appartenant au groupe OSK, et Rosoboronexport, le seul exportateur officiel de matériel militaire russe, manifestaient leur opposition au choix, par la marine russe,

(17) *Id.*

(18) « La France ne pose 'aucune restriction' à la vente du Mistral », *Info-aviation*, 26 oct. 2010, disponible sur le site info-aviation.com/?p=6679.

(19) « La France ne pose ... », *op. cit.*

de bâtiments étrangers. Des parlementaires de la Douma furent mis à contribution pour faire pression sur le gouvernement russe (20).

Deux remarques peuvent être faites à ce propos. D'une part, quelles que soient les limites à l'exercice de la démocratie en Russie, le régime russe, surtout à cette époque, pendant laquelle Vladimir Poutine était redevenu Premier ministre, n'est pas une monarchie. Même sous Brejnev, le Secrétaire général du Parti ne pouvait prendre seul des décisions importantes. La structure du pouvoir en Union soviétique – même sous Staline, du moins à ses débuts –, puis, dans la Fédération russe, a été et reste plus oligarchique que monarchique. Elle oblige le « maître du Kremlin » à tenir compte d'une diversité d'intérêts, représentés par des factions, des personnalités, et, encore en 2008, d'un vestige d'institutions démocratiques des années 1990, comme les deux chambres du Parlement. D'autre part, l'erreur à ne jamais commettre si on veut rester au pouvoir au Kremlin est de se laisser accuser de manque de patriotisme – ce qui était implicitement le thème de la campagne menée par les chantiers navals russes, vexés de n'avoir pas eu leur chance d'être mis en compétition officielle face à la concurrence française. Le gouvernement russe se verra donc obligé de tenir compte d'une partie de l'opinion de ses élites, sans doute soutenue par une partie de l'opinion publique, et, le 26 octobre 2010, le ministère russe de la Défense lance un appel d'offres afin de commander des navires d'assaut amphibie pour sa marine (21).

Cependant, selon la presse russe, le résultat était connu d'avance : « *En dépit du riche choix de navires qui sont susceptibles de participer à l'appel d'offres* », pouvait-on lire dès le lendemain de l'annonce officielle dans *Lenta.ru*, « *le ministère de la Défense de la Russie préfère le français 'Mistral'. Cela ne surprend pas* » (22). En effet, selon cette publication et selon de nombreuses autres sources journalistiques russes, depuis que l'affaire avait été rendue publique, la préférence de la marine russe pour le BCP français ne faisait aucun doute : « *Selon certains experts militaires russes* », poursuit l'article de *Lenta.ru*, « *l'achat du 'Mistral' est une question qui a déjà été décidée* » (23). Le préjugé favorable des décideurs russes s'explique sans doute par la supériorité du Mistral sur ses concurrents néerlandais, espagnol et coréen. De plus, selon l'analyste et journaliste russe spécialisé dans le militaire Vasilij Syčjov, qui suit toute l'affaire depuis 2009, les concurrents occidentaux des Français présentaient un risque : des technologies et des systèmes de fabrication américaine étaient entièrement intégrés dans la construction de leurs BPC - ce qui n'était pas le cas de la France - et les Etats-Unis auraient eu des raisons beaucoup

(20) Василий Сычев, « Иностранцы под Андреевским флагом », Военно-промышленный курьер, n°45 (361), 17 nov. 2010, disponible à l'adresse vpk-news.ru/articles/6943.

(21) « Дело решенное Россия объявила формальный тендер на поставку вертолетоносцев », *Lenta.ru*, 27 oct. 2010, disponible à l'adresse lenta.ru/articles/2010/10/27/carrier/ ; Василий Сычев, *op. cit.*

(22) « Дело решенное... », *op. cit.*

(23) *Id.*

plus légitimes et des moyens diplomatiques plus efficaces pour empêcher leur exportation vers la Russie (24).

Quant au patriotisme russe, il n'avait pas les moyens de ses ambitions : les constructeurs navals russes n'avaient dans leurs tiroirs que d'anciens projets datant de l'époque soviétique (25) et il est de notoriété publique que la marine russe, par comparaison aux marines des puissances navales les plus avancées, a encore aujourd'hui un immense retard à rattraper sur le plan de sa politique navale ainsi que de sa fourniture en bâtiments et en équipement (26). Il n'y avait donc aucune raison logique de s'attendre à un choix différent de la part des décideurs, en supposant que ces derniers prenaient au sérieux la procédure d'appel d'offre. C'est donc un verdict très attendu qui tomba le 14 décembre : « Le 'Mistral' est vainqueur de l'appel d'offre », titre la presse russe ; c'était le général Makarov qui avait annoncé la nouvelle (27). Dix jours plus tard, l'information était officialisée par un communiqué conjoint des présidents Medvedev et Sarkozy (28).

Ce communiqué, qui annonçait la construction en commun de deux Mistral, appelée à être prolongée par la fabrication de deux unités supplémentaires, rendait public ce que les observateurs savaient depuis le 1^{er} novembre : la formation d'un consortium constitué de la DCNS française, de la STX franco-coréenne – STX-France étant propriétaire des Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire – et de l'OSK russe. En offrant ainsi une participation au concurrent russe, contrairement à ses concurrents, les Français avaient donné une chance de plus à leur BPC. Les constructeurs russes se verraient confier la construction de la poupe des BCP, c'est-à-dire la partie où se trouve l'immense hangar (29).

Autre argument en faveur des Français : leur capacité à s'adapter aux besoins de leur client. Ils s'engageaient ainsi à augmenter la surface du pont d'envol, à rehausser le plafond du hangar pour l'adapter à la taille des hélicoptères russes Ka-27, Ka-29 et Ka-52, à renforcer la coque de manière à permettre aux bâtiments de naviguer de façon plus sûre dans les

(24) Василий Сычев, « Иностранцы... », *op. cit.*

(25) *Ibid.* Selon V. Syčev, il s'agissait vraisemblablement du vieux projet 11780 de Nevskoe PKB (Bureau d'étude et de construction Nevskoe, basé à Saint-Petersbourg). On ne sera cependant pas nécessairement d'accord avec cet analyste lorsqu'il semble suggérer que le projet 11780 était capable de se montrer supérieur au « Mistral ».

(26) Cf. « Salon Euronaval, Dossier Mistral–Russie : une 'marine Potemkine' ? », 25 oct. 2010, disponible sur le site Internet www.iris-france.org/43074-salon-euronaval-dossier-mistral-russie-une-marine-potemkine/. Cette appellation est très mal choisie puisque, à part ce défaut bien connu – montrer de faux villages en carton-pâte à Catherine II –, le prince Potemkine s'était illustré en créant une flotte moderne en mer Noire.

(27) « 'Мистраль' победил в тендере ВМФ России », *Lenta.ru*, 14 déc. 2010, disponible à l'adresse lenta.ru/news/2010/12/14/mistral/.

(28) « Communiqué conjoint de la Présidence de la République et de la Présidence de la Fédération de Russie, en date du 24 décembre 2010, sur la construction pour la Russie de bâtiments de projection et de commandement (BPC) par le consortium formé par les industriels français DCNS et STX et les chantiers navals russes OSK », Direction de l'information légale et administrative, disponible sur le site Internet discours.vie-publique.fr/notices/112000003.html.

(29) *Id.*

glaces et de rendre possible le montage de pièces d'artillerie anti-aérienne russes (30).

L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux commencèrent à Saint-Nazaire en février 2012 (31). Il était prévu de construire un premier BPC de classe Mistral dans un délai de trente-six mois après le versement d'un premier acompte et une deuxième unité dans un délai plus long - quarante-huit mois (32).

En ce qui concerne les systèmes embarqués, le transfert de technologie espéré par les Russes et craint par leurs critiques se réalisa, du moins en partie. Le système SENIT 9 faisait partie du transfert de technologie, contrairement à ce qui avait été annoncé initialement (33). Cependant, on pouvait aussi supposer, au vu du nombre important de systèmes embarqués fabriqués en Russie et installés à bord des futurs BPC russes (34), que les exportateurs français, face aux critiques internes et à celles de leurs partenaires occidentaux, étaient restés dans la limite du raisonnable en autorisant certains de ces transferts.

Pendant que les travaux progressaient en France, sur la côte russe du Pacifique, sous l'œil du nouveau ministre de la Défense, le général d'armée Sergej Šojgu, on commençait l'aménagement des installations portuaires militaires pour les besoins de ces géants des mers que sont les BPC – travaux devant se poursuivre, selon l'agence ITAR-TASS, jusqu'en 2017 (35). Les observateurs qui suivent l'histoire contemporaine récente de la marine russe reconnaîtront que ces aménagements entrent dans un contexte plus large de modernisation et que le besoin de remettre au goût du jour de vieux quais à Vladivostok pour accueillir les Mistral était également une bonne occasion pour moderniser ces infrastructures et la flotte du Pacifique elle-même. Cela n'exclut pas une volonté géostratégique de renforcement de la puissance russe dans la région, ce qui apparaît clairement dans le titre d'un article de l'agence Novosti : « *La Russie n'est plus désarmée face au développement des îles Kouriles* », un jeu de mots qui

(30) Василий СЫЧЕВ, « Иностранцы... », *op. cit.*

(31) « Первый 'Мистраль' для ВМФ РФ будет заложен во Франции в начале февраля », РИА Новости, 24 janv. 2012, disponible à l'adresse ria.ru/defense_safety/20120124/547752591.html.

(32) « Франция может построить для России первый «Мистраль» к 2014 году », disponible sur le site Internet ria.ru/defense_safety/20101224/313057564.html ; «Источник : первый 'Мистраль' для России построят к началу 2014 года », Взгляд.ру, 24 déc. 2010, disponible sur le site Internet vz.ru/news/2010/12/24/457449.html ; « РФ получила все технологии в рамках контракта по 'Мистралю' », РИА Новости, 20 juin 2011, disponible à l'adresse ria.ru/defense_safety/20110620/390588171.html.

(33) « РФ получила... », *op. cit.*

(34) А се прогос, *cf.* « РФ получила... », *op. cit.*

(35) « Пункт базирования 'Мистралей' будет построен во Владивостоке к концу 2017 года », Тасс, 11 fév. 2014, disponible sur le site Internet tass.ru/politika/955595.

célèbre la militarisation des îles Kouriles du Sud, celles-là même qui sont revendiquées par le Japon (36).

Le *Vladivostok* est mis à l'eau le 15 octobre 2013 et le *Sebastopol* le 21 (37).

En plus de la construction navale, on a assuré la formation du personnel (plusieurs centaines de marins russes). Ces derniers furent formés d'abord à Saint-Pétersbourg à partir du 19 février 2014 (38), puis à Saint-Nazaire à partir du 1^{er} juin 2014 (39).

Cependant, on annonça le 17 décembre que les marins russes pliaient bagages (40).

LA RUPTURE DU CONTRAT

Il est évident qu'après la crise ukrainienne, les critiques des membres de l'OTAN qui n'avaient cessé de s'exprimer depuis 2009 ne pouvaient que redoubler contre le gouvernement français. Le Président nouvellement élu ne semblait pas mettre en cause la vente de ses Mistral à la Russie. Toutefois, la situation allait progressivement changer.

Le 18 mars 2014, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, évoqua une possible annulation de la vente (41). Cependant, aussitôt, le premier ministre Jean-Marc Ayrault et son ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian prirent la défense du projet (42). Le Président français est alors face à un dilemme : soit paraître complaisant - voire complice - envers le Kremlin qui annexe la Crimée, soit risquer d'entamer la crédibilité de la France en rompant un contrat d'une si grande importance.

Finalement, c'est à la fin de l'été 2014 que l'Élysée prend une difficile décision à propos du navire. Dans son communiqué datant du 3 septembre, l'Élysée déclare : « *les conditions pour que la France autorise la livraison*

(36) « Россия перестала смотреть на развитие Курил невооруженным взглядом », РИА Новости, 9 fév. 2011, disponible à l'adresse ria.ru/politics/20110209/332471008.html.

(37) « Saint-Nazaire : le BPC Vladivostok mis à l'eau aux chantiers STX », France 3 - Pays de la Loire, 16 oct. 2013, disponible à l'adresse france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/2013/10/15/saint-nazaire-le-bpc-vladivostok-mis-leau-aux-chantiers-stx-339229.html.

(38) « Иностранцы военные инструкторы начали обучение 200 российских моряков », Центральный Военно-Морской Портал, 20 fév. 2014, disponible à l'adresse flot.com/news/navy/index.php?ELEMENT_ID=161306.

(39) « Сен-Назер готовится принимать экипаж ДВКД 'Владивосток' », Центральный Военно-Морской Портал, 5 mai 2014, disponible à l'adresse flot.com/news/navy/index.php?ELEMENT_ID=165438 ; « Arrivée à Saint-Nazaire des marins russes en formation sur les navires 'Mistral' », *MYTFI News* (avec AFP), 30 juin 2014, disponible à l'adresse lci.tf1.fr/france/societe/arrivee-a-saint-nazaire-des-marins-russes-en-formation-sur-les-8443651.html.

(40) Elise DELÈVE, « Mistral : les 400 marins russes quittent Saint-Nazaire », France Info, 17 déc. 2014, disponible à l'adresse www.franceinfo.fr/actu/monde/article/mistral-les-400-marins-russes-quittent-saint-nazaire-620231.

(41) G. D. / AFP, « Fabius évoque une annulation de la vente de Mistral à la Russie », *Journal du Dimanche*, 18 mars 2014, disponible à l'adresse www.lejdd.fr/International/Europe/Fabius-evoque-une-annulation-de-la-vente-de-Mistral-a-la-Russie-657602. Cf. également Vincent JAUVERT., *op. cit.*

(42) Vincent JAUVERT, *op. cit.*

du premier BPC ne sont pas à ce jour réunies. » (43) On veut malgré tout croire, à l'Élysée que la situation n'est pas irréversible et des déclarations sont faites dans ce sens (44).

En même temps, il était de notoriété publique que la partie française avait déjà entamé des pourparlers pour revendre le Sébastopol et le Vladivostok à de nouveaux clients.

Comme on pouvait s'y attendre, la partie russe ne tarda pas à réagir. Elle se faisait menaçante par les déclarations du conseiller pour la coopération militaire et technique du président russe, Vladimir Kojine, lequel évoqua un procès que la Fédération russe allait engager contre le gouvernement français, auquel elle lançait en outre un ultimatum le sommant de donner une réponse définitive sur sa détermination à livrer ou non les bâtiments déjà achetés (45).

Il serait trop long et fastidieux de livrer dans le détail le duel de déclarations que se livrèrent les gouvernements russe et français, soutenus par leur presse et par les opinions publiques respectives généralement favorables aux dirigeants. Retenons simplement que les deux parties surent négocier un « divorce » qui pourrait presque être décrit comme amiable, surtout si on pense au climat international extrêmement tendu qui s'aggravait à mesure que la situation en Syrie, se rajoutant à celle en Ukraine, devenait de plus en plus violente et politiquement compliquée, notamment car impliquant la Russie. Les négociations sur la rupture de contrat auraient pu se dérouler de manière beaucoup plus conflictuelle.

Le 5 août 2015 l'Élysée annonça la rupture à l'amiable du contrat, moyennant le remboursement intégral « des sommes avancées au titre du contrat » et la restitution des équipements russes installés sur les bâtiments (46). Le 23 septembre, l'Élysée annonçait l'acquisition par l'Égypte du *Sébastopol* et du *Vladivostok* (47).

LA SIGNIFICATION DE CETTE AFFAIRE

Les Russes n'exigèrent ni amende, ni dommages et intérêts une fois que les sommes qu'ils avaient payées à France leur furent rendues. Jouèrent-ils

(43) Présidence de la République, Communiqué. Conseil restreint de Défense, 3 sept. 2015, disponible à l'adresse www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/conseil-restreint-de-defense-8/.

(44) « Hollande : le Mistral sera livré en cas de 'règlement politique' de la crise ukrainienne », *Le Monde.fr avec AFP*, 4 sept. 2014, mis à jour le 5 sept. 2014 disponible à l'adresse www.lemonde.fr/economie/article/2014/09/04/paris-conditionne-la-livraison-du-mistral-a-un-cessez-le-feu-et-a-un-accord-politique_4482269_3234.html#OMrsJRwWBQ0yxGb2.99 ; Надежда Ермолаева. « Франция выдвинула условия для поставки 'Мистралей' России », Российская газета – RG.RU, 15 nov. 2014, disponible à l'adresse www.rg.ru/2014/12/05/mistral-site.html.

(45) Надежда Ермолаева, « Франция выдвинула условия... », *op. cit.*

(46) Présidence de la République, Communiqué « Entretien téléphonique avec M. Vladimir Poutine – accords sur les BPC », 5 août 2015, disponible à l'adresse www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/entretien-telephonique-avec-m-vladimir-poutine-accords-sur-les-bpc/.

(47) Présidence de la République, Communiqué « Vente BPC », 23 sept. 2015, disponible à l'adresse www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/vente-bpc/.

simplement les bons princes ? Lorsqu'on parle aujourd'hui, dans les milieux diplomatiques, à certains Russes connaissant l'affaire, on ne constate guère cette attitude d'indignation et de défiance qu'on a vue pour bien moins que la rupture du contrat du siècle. On constate tout au plus un haussement d'épaules : « Ce n'est après tout qu'une affaire qui a tourné au vinaigre entre des compagnies industrielles qui n'ont pas su s'entendre », a-t-on déclaré en haut lieu à l'auteur de ces lignes. C'est que la Russie sort plutôt gagnante de cette affaire.

Au départ, comme cela nous a également été confié en haut lieu, les responsables russes ne passaient pas des nuits blanches en rêvant de transferts de technologie exceptionnels qu'ils pourraient soutirer à l'Occident. Leur marine avait simplement pris un grand retard par rapport aux autres puissances maritimes et il était grand temps d'étudier les dernières doctrines navales et les technologies correspondantes. A une époque où McKinder semble inspirer la plupart des stratégies géopolitiques au détriment de Mahan, il était intéressant d'apprendre que l'amiral Vysotskij, admirateur de ce dernier, voulait le remettre au goût du XXI^e siècle. Sans avoir en tête quelque technologie particulière qu'ils pensaient braconner, les marins russes, au moment où ils commencent à visiter les stands des salons navals étrangers, n'ont probablement d'autre intention que d'imiter Pierre-le-Grand à la fin du XVII^e siècle, à savoir mesurer avant tout le retard à rattraper. Si la Russie pouvait obtenir en plus des transferts de technologie, c'était tant mieux. C'est ce qu'on espérait en passant contrat avec les Français. Ces derniers furent prudents - pas autant qu'auraient voulu leurs partenaires de l'OTAN -, mais sans brader tout de même les grands secrets des laboratoires de l'Hexagone. Somme toute, la Russie s'en sort bien puisque, sans avoir déboursé un euro, elle se retrouve avec les plans du BPC français - puisqu'il fallait les montrer à ses architectes afin qu'ils y adaptent leur poupe -, ainsi que de longs mois de coopération technique et de formation de 400 marins russes.

Dans ces conditions, les Russes peuvent se permettre le luxe de ne pas se fâcher avec la France.

Ceux qui avaient critiqué toute l'affaire depuis le début avaient-ils donc raison ?

Nous avons argué plus haut du fait qu'un BPC, ce n'est pas un sous-marin nucléaire ou un porte-avions du dernier cri. Un « couteau suisse », comme on a également appelé ce type de bâtiment, ce n'est pas une arme d'une puissance extrême et ce n'est pas avec deux ou trois BPC qu'on peut refaire l'opération « Overlord » du 6 juin. Il n'en reste pas moins qu'un « couteau suisse » peut être utilisé comme une arme et que toute arme est dangereuse. Si un BPC n'est pas un sous-marin nucléaire, ce n'est pas non plus un jouet innocent destiné aux clubs nautiques des équipages. On comprend que les petits pays voisins de la Russie aient pu éprouver de la nervosité en apprenant la vente par la France de deux bâtiments d'assaut amphibies.

Ainsi, on ne peut guère croire à la thèse russe selon laquelle commander des BPC à la France était uniquement une manière de récompenser le gouvernement français pour son attitude complaisante pendant la guerre de Géorgie de 2008 (48).

Plus tard, sous la présidence de François Hollande, on a justifié les hésitations à rompre le contrat par l'argument selon lequel la crédibilité de la France en tant que fournisseur serait réduite à néant. Or, affirmait récemment Joseph Henrotin, après que Dassault a pu vendre 84 avions Rafale à l'étranger – cela, suite à l'annulation de la vente des « Mistral » à la Russie –, « *le fait qu'un contrat n'ait pas été respecté pour des raisons politiques n'a jamais eu pour conséquence de porter atteinte aux négociations en cours par ailleurs* » (49). J. Henrotin citait à l'appui l'affaire de l'embargo interdisant les ventes de navires ou d'avions à Israël ou encore d'autres contrats réalisés tout récemment.

Doit-on donc se joindre à la presse française qui, dans sa grande majorité, a voulu faire honte aux gouvernements des deux présidents Sarkozy et Hollande?

On peut également considérer l'affaire d'un autre point de vue : pourquoi la Russie a-t-elle attaqué la Géorgie en 2008 ? L'acte est incontestablement condamnable. Était-ce un symptôme d'une nouvelle Union soviétique qui voulait se lancer à l'assaut de tous ses voisins et, pourquoi pas, d'autres pays, comme si elle était devenue d'un seul coup la Corée du Nord, ou réagissait-elle au dernier épisode de l'avancée inexorable de l'OTAN vers ses frontières ? Si la Russie avait été un Etat expansionniste dangereux, c'est au moment où ses alliés traditionnels orthodoxes, la Bulgarie et la Roumanie, rejoignirent l'OTAN qu'on l'aurait su. Lorsque les pays baltes – partie intégrante de la Russie pendant trois siècles, soit plusieurs décennies de plus que l'appartenance de la Corse à la France – devinrent à leur tour membres de l'Alliance atlantique, la Russie encaissa le coup presque sans broncher. En revanche, quand, en 2008, pendant la Conférence de Budapest, l'OTAN suggéra à la Géorgie et surtout à l'Ukraine – pays où naquit l'Etat russe et dont la capitale, Kiev, a été considérée dans le passé comme une des capitales de la Russie – qu'elles pourraient un jour rejoindre ses rangs, le Kremlin réagit violemment et la Géorgie en fit les frais.

A ce moment il y avait donc un choix simple à faire. Soit il fallait laisser s'installer une seconde guerre froide aux conséquences imprévisibles dans un monde très différent de celui où des maîtres de la *Realpolitik* comme Kissinger, Gromyko ou Chou En-Lai savaient s'affronter en gardant leur sang-froid et en évitant le pire. Soit on essayait de calmer le jeu. Ce n'est pas de la complaisance que de faire un geste envers l'adversaire si on veut

(48) Василий СЫЧЕВ. « Иностранцы... », *op. cit.*

(49) Joseph HENROTIN, « 84 Rafale, deux Mistral et une réflexion sur les 'analyses' des questions de défense », *DSI-Défense & Sécurité internationale*, 3 mai 2015, disponible à l'adresse www.dsi-presse.com/?p=7417.

justement calmer le jeu. Si Poutine est un Bismarck, il n'est pas non plus le Hitler que la presse nous présente trop facilement par sensationnalisme et complaisance envers le Pentagone. Nicolas Sarkozy, en tentant l'apaisement, n'était donc ni un Daladier ni un Chamberlain se rendant à Munich. Vendre des BPC à la Russie était un excellent instrument diplomatique pour apaiser les relations internationales, sinon bilatérales entre la France et la Russie. Tout en créant plusieurs milliers d'emplois.

* *
*

Ce serait au fond une bonne nouvelle si nous pouvions savoir d'avance que cette histoire serait reléguée aux oubliettes de l'historiographie événementielle ou des pages de magazines historiques populaires comme ces vieilles revues d'antan qui racontent le drame de Mayerling ou le mystère Anastasia comme des moments significatifs de l'histoire mondiale. Si l'affaire du *Vladivostok* et du *Sebastopol* se réduisait à cela, ce serait en effet une bonne nouvelle car cela voudrait dire pour nos descendants que ce petit refroidissement dans les relations franco-russes n'a pas été symptomatique d'une nouvelle guerre froide opposant Paris et Moscou ou un épisode marquant des prémices d'événements encore plus effrayants. Espérons donc qu'on ait oublié cette petite affaire comme celle des vedettes israéliennes de Cherbourg au lieu de la retrouver dans de futurs livres d'histoire comme ces petits incidents diplomatiques du début du XX^e siècle qui précédèrent la catastrophe de Sarajevo.